

*Certifié conforme
à l'original
le 28/06/2025
[Signature]*

**PROCES-VERBAL DES DECISIONS
DE L'ASSOCIE UNIQUE**

ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE

DU 28 AVRIL 2025

L'an deux mil vingt-cinq, le 28 avril à 9 heures, l'Associé Unique de la Société GIAT Industries a tenu, dans les locaux du Ministère de l'Economie et des Finances, 139 rue de Bercy à Paris 12ème, une réunion en Assemblée Générale sur convocation du Président de la Société.

Il a été établi une feuille de présence, émargée par l'associé unique en entrant en séance.

Monsieur Alexis ZAJDENWEBER, Commissaire aux Participations de l'Etat, représentant l'Etat français, dûment mandaté, et M. Thierry FRANCOU, Président, sont présents.

Les cabinets KPMG Audit et PRICEWATERHOUSECOOPERS AUDIT, Commissaires aux comptes sont absents excusés.

M. Thierry FRANCOU préside la séance et Mme Hélène DE COINTET, Secrétaire Générale, est désignée en tant que secrétaire de l'Assemblée.

Le Président constate que l'associé unique présent ou représenté possède 666.666 actions, soit la totalité du capital social de GIAT Industries. L'Assemblée, réunissant le quorum requis par la loi, est donc régulièrement constituée et apte à délibérer valablement.

Le Président dépose sur le bureau à l'intention des membres de l'Assemblée les documents suivants :

1. une copie de la lettre de convocation adressée à l'associé unique
2. une copie et les accusés de réception des lettres de convocation adressées aux Commissaires aux comptes
3. la feuille de présence
4. le rapport de gestion du Président
5. le texte des résolutions proposées à l'Assemblée
6. les rapports des Commissaires aux comptes y compris les rapports sur le capital
7. les comptes sociaux et les comptes consolidés arrêtés au 31 décembre 2024
8. l'ordre du jour de l'Assemblée Générale
9. un exemplaire des statuts de la société

Puis le Président déclare que tous les documents et renseignements prévus par la législation en vigueur ont été transmis à l'Associé Unique et aux Commissaires aux comptes, et tenus à leur disposition au siège social pendant les délais requis par la même réglementation.

Le Président rappelle ensuite que l'Assemblée est appelée à délibérer sur l'ordre du jour suivant :

1. Approbation des comptes sociaux de l'exercice 2024
2. Affectation du résultat social de l'exercice clos le 31 décembre 2024
3. Approbation du rapport de gestion du président, du rapport du Commissaire aux comptes et approbation des comptes sociaux de l'exercice clos le 31 décembre 2024
4. Approbation des comptes consolidés de l'exercice 2024
5. Renouvellement du mandat des Commissaires aux comptes titulaires
6. Conventions visées aux articles L 225-38 et suivants du Code de commerce
7. Pouvoir en vue des formalités

Après lecture par le Président des rapports du collège des Commissaires aux comptes, il est mis successivement aux voix les résolutions proposées par le Président :

PREMIERE RESOLUTION : APPROBATION DES COMPTES SOCIAUX DE L'EXERCICE 2024

L'Associé Unique, connaissance prise des rapports de gestion du Président et des commissaires aux comptes, approuve, dans toutes leurs parties, les conclusions desdits rapports et les comptes sociaux annuels arrêtés au 31 décembre 2024, tels qu'ils ont été établis et présentés, ainsi que les opérations traduites dans ces comptes et résumées dans ces rapports.

Il constate que le résultat net dégagé par les opérations de l'exercice ressort à 76.379.304,57 euros.

L'Associé Unique approuve également les opérations traduites dans ces comptes et résumées dans le rapport de gestion.

En conséquence, il donne quitus au Président et au Commissaire aux Comptes pour l'exécution de leurs mandats au cours dudit exercice.

Cette résolution est adoptée par l'Associé Unique.

SECONDE RESOLUTION : AFFECTATION DU RESULTAT SOCIAL DE L'EXERCICE CLOS LE 31 DECEMBRE 2024

L'Associé Unique décide d'affecter ainsi qu'il suit le bénéfice de l'exercice clos au 31 décembre 2024 :

- Résultat de l'exercice76.379.304,57 euros
(La réserve légale est déjà entièrement dotée)
- Report à nouveau antérieur :389.408.416,25 euros
- Soit un bénéfice distribuable de :465.787.720,82 euros

Affecté de la manière suivante :

- Versement de dividendes :86.813.246,52 euros
- Report à nouveau :378.974.474,30 euros

Cette résolution est adoptée par l'Associé Unique.

TROISIEME RESOLUTION : APPROBATION DU RAPPORT DE GESTION DU PRESIDENT, DU RAPPORT DU COMMISSAIRE AUX COMPTES ET APPROBATION DES COMPTES SOCIAUX DE L'EXERCICE CLOS LE 31 DECEMBRE 2024

L'Associé Unique, connaissance prise des rapports de gestion du Président et du Commissaire aux comptes, approuve, dans toutes leurs parties, les conclusions desdits rapports et les comptes sociaux annuels arrêtés au 31 décembre 2024, tels qu'ils ont été établis et présentés, ainsi que les opérations traduites dans ces comptes et résumées dans ces rapports.

Il constate que le résultat net dégagé par les opérations de l'exercice ressort à 76.379.304,57 euros.

L'Associé Unique approuve également les opérations traduites dans ces comptes et résumées dans le rapport de gestion.

Cette résolution est adoptée par l'Associé Unique.

QUATRIEME RESOLUTION : APPROBATION DES COMPTES CONSOLIDES DE L'EXERCICE 2024

L'Associé Unique, connaissance prise des rapports du Président et des Commissaires aux Comptes sur l'exercice clos le 31 décembre 2024 concernant les comptes consolidés de l'ensemble des sociétés contrôlées par GIAT Industries, approuve les conclusions desdits rapports et les comptes annuels consolidés tels qu'ils ont été arrêtés et présentés, ainsi que les opérations traduites dans ces comptes et résumées dans ces rapports.

Il constate que le bénéfice net dégagé par les opérations de l'exercice ressort à 217 391 K euros.

Cette résolution est adoptée par l'Associé Unique.

CINQUIEME RESOLUTION : RENOUVELLEMENT DES MANDATS DE COMMISSAIRES AUX COMPTES TITULAIRES

L'associé unique décide de nommer en qualité de commissaires aux comptes titulaires :

- PricewaterhouseCoopers Audit demeurant au 63 rue de Villiers à Neuilly sur seine 92200, 672 006 483 RCS Nanterre
- KPMG SA demeurant à la tour EQHO au 2 avenue Gambetta à Courbevoie 92400, 775 726 417 RCS Nanterre

La durée de la fonction qui est de six exercices expirera à l'issue de l'assemblée générale annuelle de 2031 qui statuera sur les comptes de l'exercice clos de 2030.

Les commissaires aux comptes ont fait savoir qu'ils acceptaient ces fonctions et qu'ils n'étaient atteints d'aucune incompatibilité ni d'aucune interdiction susceptible d'empêcher leur nomination.

Cette résolution est adoptée par l'Associé Unique.

SIXIEME RESOLUTION : CONVENTIONS VISEES AUX ARTICLES L 225-38 ET SUIVANTS DU CODE DE COMMERCE

L'Associé Unique prend acte qu'il n'y a pas eu, sur l'exercice 2024 de conventions qui se poursuivaient ou de nouvelles conventions visées aux articles L 225-38 et suivants du code de commerce.

Cette résolution est adoptée par l'Associé Unique.

SEPTIEME RESOLUTION : POUVOIRS EN VUE DES FORMALITES

L'Associé Unique donne tous pouvoirs au porteur d'un original des présentes ou d'un extrait certifié conforme, à l'effet d'accomplir toutes formalités de publicité afférente auprès du Registre du Commerce et des sociétés, consécutives aux résolutions ci-dessus adoptées.

Cette résolution est adoptée par l'Associé Unique.

L'ordre du jour étant épuisé et personne ne demandant plus la parole, le Président lève la séance à 10 heures.

De tout ce que dessus, il a été dressé le présent procès-verbal qui, après lecture, a été signé par le Président de séance et le Secrétaire :

Thierry FRANCOU



Hélène DE COINTET



*certifié conforme
à l'original
16/06/2025
[Signature]*

**Rapport de Gestion des comptes consolidés présenté par le Président
à l'Associé Unique**

Cher Associé,

Conformément à la loi et à nos statuts, dans le cadre de la décision de l'associé unique, nous vous rendons compte de l'activité de votre société et soumettons à votre approbation les comptes annuels arrêtés au 31 décembre 2024.

Vous entendrez également la lecture des rapports des Commissaires aux Comptes sur l'exécution de leur mission.

Les convocations prescrites par la Loi vous ont été régulièrement adressées et tous les documents et pièces prévus par la réglementation en vigueur ont été tenus à votre disposition dans les délais impartis.

Nous reprendrons ci-après successivement les différentes informations telles que prévues par les textes légaux et réglementaires en vigueur.

* * *

I. Présentation du Groupe et de son activité

a. Activité du Groupe

GIAT Industries (la Société) est une Société par actions simplifiée, au capital de 9 999 990 € située au 83 boulevard Exelmans, Paris 16^{ème}, identifiée sous le numéro 352 751 143 RCS Paris. Elle est détenue à 100% par L'Etat français, représenté par Monsieur Alexis ZAJDENWEBER, Commissaire aux Participations de L'Etat français.

Au 31 décembre 2024, le périmètre de consolidation du groupe EURENCO comprenait les sociétés suivantes :

- Société détenue à 100 % par GIAT Industries :

Au cours de son activité 2024, le Groupe n'a pas connu de modifications majeures.

- KNDS

L'effectif inscrit du Groupe est de 10.162 salariés à la clôture de l'exercice 2024.

b. Evolution du chiffre d'affaire, des résultats et affectation du Résultat du Groupe

1 / 3

Par décision de la Direction Générale, les comptes consolidés du groupe sont établis en norme IFRS (International Financial Reporting Standard), telles que publiées par l'International Accounting Standards Board (IASB) et adoptées par l'Union Européenne à compter de l'exercice ouvert au 1er janvier 2023.

○ *Arrêté des comptes consolidés et affectation du Résultat Groupe*

Nous vous demandons de vous reporter aux comptes consolidés qui ont été tenus à votre disposition pour avoir le détail complet des différents postes du bilan et du compte de résultat, sur lesquels nous nous tenons à votre disposition pour vous donner tous renseignements complémentaires utiles.

Il vous est demandé d'arrêter les comptes consolidés tels qu'ils vous sont présentés relatifs à l'exercice clos le 31 décembre 2024.

Ces comptes, déduction faite de toutes charges et de tous impôts, font ressortir un résultat positif de 217 391K€.

○ *Résultats des comptes consolidés*

Le groupe dégage sur l'exercice un résultat net part du groupe de 217 391K€.

Le résultat courant des sociétés intégrées s'élève à -3 250K€ d'euros. Le résultat financier est de 4 345K€ d'euros.

- KNDS, la société a enregistré un chiffre d'affaires de 3 800M€.

II. Situation financière et perspectives

a. Situation financière

La trésorerie du Groupe s'élève à 36 237K€ au 31 décembre 2024 (11 947K€ au 31 décembre 2023),

- *Prise de participations et opérations impactant les immobilisations financières intervenues pendant l'exercice.*

Le Groupe KNDS a fait l'acquisition de 6,67% de RENK pour 100M€ en février 2024.

- *Investissements divers et garantie*

Néant.

b. Perspective et stratégie du Groupe

Le chiffre d'affaires attendu sur l'exercice 2025 sera d'environ nul, le Groupe KNDS étant en mise en équivalence.

III. Evénements postérieurs à la clôture

Néant.

Nous restons à votre disposition pour toute information complémentaire.

Nous espérons que le présent rapport recevra votre agrément et que vous confirmerez cet accord en votant les résolutions proposées.

Le Président

A handwritten signature in black ink, consisting of several fluid, overlapping strokes.

Certifié conforme à
l'original le 28/06/2025


Giat Industries

**Rapport des commissaires aux comptes
sur les comptes annuels**

(Exercice clos le 31 décembre 2024)

PricewaterhouseCoopers Audit
63, rue de Villiers
92208 Neuilly-sur-Seine Cedex

KPMG SA
Tour EQHO
2, avenue Gambetta
CS 60055
92066 Paris la Défense Cedex

Rapport des commissaires aux comptes sur les comptes annuels

(Exercice clos le 31 décembre 2024)

A l'associé unique
Giat Industries
83, Boulevard Exelmans
75016 Paris

Opinion

En exécution de la mission qui nous a été confiée par décision de l'associé unique, nous avons effectué l'audit des comptes annuels de la société Giat Industries relatifs à l'exercice clos le 31 décembre 2024, tels qu'ils sont joints au présent rapport.

Nous certifions que les comptes annuels sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de la société à la fin de cet exercice.

Fondement de l'opinion

Référentiel d'audit

Nous avons effectué notre audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France. Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont indiquées dans la partie « Responsabilités des commissaires aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels » du présent rapport.

Indépendance

Nous avons réalisé notre mission d'audit dans le respect des règles d'indépendance prévues par le code de commerce et par le code de déontologie de la profession de commissaire aux comptes sur la période du 1^{er} janvier 2024 à la date d'émission de notre rapport.

Justification des appréciations

En application des dispositions des articles L.821-53 et R.821-180 du code de commerce relatives à la justification de nos appréciations, nous portons à votre connaissance les appréciations suivantes qui, selon notre jugement professionnel, ont été les plus importantes pour l'audit des comptes annuels de l'exercice.

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le contexte de l'audit des comptes annuels pris dans leur ensemble et de la formation de notre opinion exprimée ci-avant. Nous n'exprimons pas d'opinion sur des éléments de ces comptes annuels pris isolément.

- Titres de participation

Les titres de participation, dont le montant net au bilan au 31 décembre 2024 s'établit à 416 796 milliers d'euros, sont évalués à leur coût d'acquisition et dépréciés sur la base de leur valeur d'utilité selon les modalités décrites dans le paragraphe 3.d. « Immobilisations financières » de la note 3. « Règles et méthodes comptables » de l'annexe.

Nos travaux ont consisté à apprécier les données et les hypothèses sur lesquelles se fondent ces estimations, à revoir les calculs effectués par la société et à examiner la procédure d'approbation de ces estimations par la direction.

- Provisions

La société constitue des provisions pour couvrir les engagements et les risques liés à son activité, tel que décrit dans les paragraphes 3.g. « Provisions », 3.h. « Estimations et jugements significatifs » et 3.i. « Aspects environnementaux » de la note « Règles et méthodes comptables » et dans la note « Provisions inscrites au Bilan » de l'annexe.

Sur la base des éléments disponibles lors de nos travaux, nous nous sommes assurés du caractère approprié des modalités de détermination des provisions pour risques et charges ainsi que de l'information relative à ces provisions fournie en notes annexes. Nous avons également revu la documentation étayant les positions retenues.

Vérifications spécifiques

Nous avons également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, aux vérifications spécifiques prévues par les textes légaux et réglementaires.

Informations données dans le rapport de gestion et dans les autres documents sur la situation financière et les comptes annuels adressés à l'associé unique

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur la sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations données dans le rapport de gestion du président et dans les autres documents sur la situation financière et les comptes annuels adressés à l'associé unique.

Nous attestons de la sincérité et de la concordance avec les comptes annuels des informations relatives aux délais de paiement mentionnées à l'article D.441-6 du code de commerce.

Responsabilités de la direction et des personnes constituant le gouvernement d'entreprise relatives aux comptes annuels

Il appartient à la direction d'établir des comptes annuels présentant une image fidèle conformément aux règles et principes comptables français ainsi que de mettre en place le contrôle interne qu'elle estime nécessaire à l'établissement de comptes annuels ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs.

Lors de l'établissement des comptes annuels, il incombe à la direction d'évaluer la capacité de la société à poursuivre son exploitation, de présenter dans ces comptes, le cas échéant, les informations nécessaires relatives à la continuité d'exploitation et d'appliquer la convention comptable de continuité d'exploitation, sauf s'il est prévu de liquider la société ou de cesser son activité.

Les comptes annuels ont été arrêtés par le président.

Responsabilités des commissaires aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels

Il nous appartient d'établir un rapport sur les comptes annuels. Notre objectif est d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels pris dans leur ensemble ne comportent pas d'anomalies significatives. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, sans toutefois garantir qu'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel permet de systématiquement détecter toute anomalie significative. Les anomalies peuvent provenir de fraudes ou résulter d'erreurs et sont considérées comme significatives lorsque l'on peut raisonnablement s'attendre à ce qu'elles puissent, prises individuellement ou en cumulé, influencer les décisions économiques que les utilisateurs des comptes prennent en se fondant sur ceux-ci.

Comme précisé par l'article L.821-55 du code de commerce, notre mission de certification des comptes ne consiste pas à garantir la viabilité ou la qualité de la gestion de votre société.

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, le commissaire aux comptes exerce son jugement professionnel tout au long de cet audit. En outre :

- il identifie et évalue les risques que les comptes annuels comportent des anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs, définit et met en œuvre des procédures d'audit face à ces risques, et recueille des éléments qu'il estime suffisants et appropriés pour fonder son opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative provenant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne ;
- il prend connaissance du contrôle interne pertinent pour l'audit afin de définir des procédures d'audit appropriées en la circonstance, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne ;
- il apprécie le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, ainsi que les informations les concernant fournies dans les comptes annuels ;

- il apprécie le caractère approprié de l'application par la direction de la convention comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments collectés, l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou à des circonstances susceptibles de mettre en cause la capacité de la société à poursuivre son exploitation. Cette appréciation s'appuie sur les éléments collectés jusqu'à la date de son rapport, étant toutefois rappelé que des circonstances ou événements ultérieurs pourraient mettre en cause la continuité d'exploitation. S'il conclut à l'existence d'une incertitude significative, il attire l'attention des lecteurs de son rapport sur les informations fournies dans les comptes annuels au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas fournies ou ne sont pas pertinentes, il formule une certification avec réserve ou un refus de certifier ;
- il apprécie la présentation d'ensemble des comptes annuels et évalue si les comptes annuels reflètent les opérations et événements sous-jacents de manière à en donner une image fidèle.

Fait à Neuilly-sur-Seine et Paris-La-Défense, le 28 avril 2025

Les commissaires aux comptes

PricewaterhouseCoopers Audit

A blue ink signature, appearing to be 'S. Lasou', written over a horizontal line.

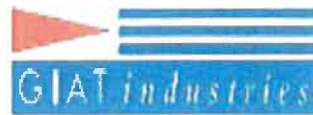
Sébastien Lasou

KPMG SA

A blue ink signature, appearing to be 'H. Michelet', written over a horizontal line.

Hervé Michelet

GIAT SAS



COMPTES SOCIAUX COMPTES ANNUELS

EXERCICE 2024

GIAT SAS

Siège social : 83 Boulevard Exelmans 75016 PARIS

S.A.S au capital de 9 999 990 euros

SIRET : 35275114300269

Sommaire

Comptes sociaux.....	3
Bilan actif.....	4
Bilan passif.....	5
Compte de résultat.....	6
Compte de résultat (suite).....	7
Annexes aux comptes annuels.....	8
Faits caractéristiques.....	9
Règles et méthodes comptables.....	10
Evènements postérieurs au 31 Décembre 2024.....	13
Informations complémentaires.....	14
Immobilisations.....	15
Amortissements.....	16
Immobilisations financières.....	17
Etats des échéances des créances et des dettes.....	18
Variation des capitaux propres.....	19
Provisions inscrites au Bilan.....	20
Chiffre d'affaires - Résultat Financier & Exceptionnel.....	21
Charges à payer et Produits à recevoir.....	22
Engagements hors bilan.....	23
Fiscalité différée.....	24
Identité de la société mère consolidant les comptes de la société.....	25

COMPTES SOCIAUX

Au 31 Décembre 2024

GIAT
(données en K€)

Bilan actif

(données en K€)

BILAN-ACTIF	Exercice N			Exercice N-1	Variation
	Brut	Amort.	Net	Net	Net
Capital souscrit non appelé (I)	0		0	0	0
Frais d'établissement	0	0	0	0	0
Frais de développement	0	0	0	0	0
Concessions, brevets et droits similaires	0	0	0	0	0
Fonds commercial	0	0	0	0	0
Autres immobilisations incorporelles	0	0	0	0	0
Avances sur immobilisations incorporelles	0	0	0	0	0
TOTAL immobilisations incorporelles	0	0	0	0	0
Terrains	5 305	446	4 859	11 180	-6 321
Constructions	16	8	8	9	-1
Installations techniques, matériel	0	0	0	0	0
Autres immobilisations corporelles	0	0	0	0	0
Immobilisations en cours	0	0	0	0	0
Avances et acomptes	0	0	0	0	0
TOTAL immobilisations corporelles	5 321	454	4 867	11 189	-6 321
Participations selon la méthode de meq	0	0	0	0	0
Autres participations	416 796	0	416 796	416 796	0
Créances rattachées à des participations	0	0	0	0	0
Autres titres immobilisés	0	0	0	0	0
Prêts	61	0	61	146	-85
Autres immobilisations financières	0	0	0	0	0
TOTAL immobilisations financières	416 857	0	416 857	416 942	-85
Total Actif Immobilisé (II)	422 178	454	421 724	428 130	-6 407
Matières premières, approvisionnements	0	0	0	0	0
En cours de production de biens	0	0	0	0	0
En cours de production de services	0	0	0	0	0
Produits intermédiaires et finis	0	0	0	0	0
Marchandises	0	0	0	0	0
TOTAL Stock	0	0	0	0	0
Avances et acomptes versés sur commandes	0	0	0	0	0
Clients et comptes rattachés	3 347	216	3 131	3 363	-232
Autres créances	69 719	0	69 719	85 485	-15 766
Capital souscrit et appelé, non versé	0	0	0	0	0
TOTAL Créances	73 066	216	72 850	88 848	-15 998
Valeurs mobilières de placement	10 308	0	10 308	10 000	308
dont actions propres:					0
Disponibilités	25 928	0	25 928	1 946	23 982
TOTAL Disponibilités	36 236	0	36 236	11 946	24 290
Charges constatées d'avance	0	0	0	0	0
Total Actif Circulant (III)	109 302	216	109 086	100 794	8 292
Frais d'émission d'emprunt à étaler (IV)	0		0	0	0
Prime de remboursement des obligations (V)	0		0	0	0
Ecarts de conversion actif (VI)	0		0	0	0
Total Général (I à VI)	531 480	670	530 810	528 924	1 886

Bilan passif

(données en K€)

BILAN-PASSIF	Exercice N	Exercice N-1	variation
Capital social ou individuel dont versé : 10 000	10 000	10 000	0
Primes d'émission, de fusion, d'apport,	0	0	0
Ecart de réévaluation dont écart d'équivalence 0	0	0	0
Réserve légale	1 000	1 000	0
Réserves statutaires ou contractuelles	0	0	0
Réserves réglementées dont réserve des prov. fluctuation des cours : 0	0	0	0
Autres réserves dont réserve achat d'œuvres originales d'artistes : 0	0	0	0
TOTAL Réserves	1 000	1 000	0
Report à nouveau	389 408	28 772	360 637
RÉSULTAT DE L'EXERCICE (bénéfice ou perte)	76 379	426 621	-350 241
Subventions d'investissement	0	0	0
Provisions réglementées	0	0	0
TOTAL CAPITAUX PROPRES (I)	476 788	466 392	10 395
Produit des émissions de titres participatifs	0	0	0
Avances conditionnées	0	0	0
TOTAL AUTRES FONDS PROPRES (II)	0	0	0
Provisions pour risques	33 396	33 396	0
Provisions pour charges	18 531	19 698	-1 167
TOTAL PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES (III)	51 927	53 094	-1 167
Emprunts obligataires convertibles	0	0	0
Autres emprunts obligataires	0	0	0
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit	0	0	0
Emprunts et dettes financières divers dont emprunts participatifs : 0	0	0	0
TOTAL Dettes financières	0	0	0
Avances et acomptes reçus sur commandes en cours	0	0	0
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	306	591	-285
Dettes fiscales et sociales	732	8 847	-8 115
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés	0	0	0
Autres dettes	1 058	0	1 058
TOTAL Dettes d'exploitation	2 095	9 438	-7 343
Produits constatés d'avance	0	0	0
TOTAL DETTES (IV)	2 095	9 438	-7 343
Ecart de conversion Passif (V)	0	0	0
TOTAL GENERAL - PASSIF (I à V)	530 810	528 924	1 886

Compte de résultat

(données en K€)

COMPTE DE RESULTAT	Exercice N			Exercice N-1	Variation
	France	Exportation	Total		
Ventes de marchandises	0	0	0	0	0
Production vendue biens	0	0	0	0	0
Production vendue services	2	0	2	574	-572
Chiffres d'affaires nets	2	0	2	574	-572
Production stockée			0	0	0
Production immobilisée			0	0	0
Subventions d'exploitation			0	0	0
Reprises sur amortissements et provisions, transferts de charges			3 202	24 323	-21 121
Autres produits			1	0	1
Total des produits d'exploitation (I)			3 205	24 897	-21 692
Achats de marchandises (y compris droits de douane)			0	0	0
Variation de stock (marchandises)			0	0	0
Achats de matières premières et autres approvisionnements (y compris droits de douane)			0	0	0
Variation de stock (matières premières et approvisionnements)			0	0	0
Autres achats et charges externes			4 126	15 670	-11 544
Impôts, taxes et versements assimilés			84	164	-80
Salaires et traitements			0	0	0
Charges sociales			0	0	0
Dotations d'exploitation	sur immobilisations	Dotations aux amortissements Dotations aux provisions	10 0	225 0	-215 0
		Sur actif circulant : dotations aux provisions	0	0	0
		Pour risques et charges : dotations aux provisions	1 974	0	1 974
Autres charges			0	0	0
Total des charges d'exploitation (II)			6 194	16 060	-9 865
RÉSULTAT D'EXPLOITATION			-2 989	8 837	-11 826
Bénéfice attribué ou perte transférée (III)			0	0	0
Perte supportée ou bénéfice transféré (IV)			0	0	0
Produits financiers de participations			75 984	55 216	20 768
Produits des autres valeurs mobilières et créances de l'actif immobilisé			0	0	0
Autres intérêts et produits assimilés			4 326	3 551	775
Reprises sur provisions et transferts de charges			0	0	0
Différences positives de change			20	0	19
Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement			0	1	-1
Total des produits financiers (V)			80 330	58 769	21 561
Dotations financières aux amortissements et provisions			0	0	0
Intérêts et charges assimilées			0	0	0
Différences négatives de change			1	21	-21
Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement			0	0	0
Total des charges financières (VI)			1	21	-21
RÉSULTAT FINANCIER			80 329	58 747	21 582
RÉSULTAT COURANT AVANT IMPÔTS (I-II+III-IV+V-VI)			77 340	67 584	9 756

Compte de résultat (suite)

(données en K€)

COMPTE DE RESULTAT (suite)	Exercice N	Exercice N-1	Exercice N-1
Produits exceptionnels sur opérations de gestion	0	0	0
Produits exceptionnels sur opérations en capital	6 049	421 277	-415 228
Reprises sur provisions et transferts de charges	0	0	0
Total des produits exceptionnels (VII)	6 049	421 277	-415 228
Charges exceptionnelles sur opérations de gestion	0	2	-2
Charges exceptionnelles sur opérations en capital	6 311	56 183	-49 872
Dotations exceptionnelles aux amortissements et provisions	0	0	0
Total des charges exceptionnelles (VIII)	6 311	56 185	-49 873
RÉSULTAT EXCEPTIONNEL (VII - VIII)	-262	365 092	-365 355
Participation des salariés aux résultats de l'entreprise (IX)	0	0	0
Impôts sur les bénéfices (X)	699	6 056	-5 357
TOTAL DES PRODUITS (I + III + V + VII)	89 584	504 942	-415 358
TOTAL DES CHARGES (II + IV + VI + VIII + IX + X)	13 205	78 322	-65 117
BÉNÉFICE OU PERTE (total des produits - total des charges)	76 379	426 621	-350 241

ANNEXES AUX COMPTES ANNUELS

GIAT
31/12/2024

Faits caractéristiques

1. Terrain SATORY

Suite à un revirement en appel sur le terrain de Satory, la société a été expropriée, moyennant une indemnité bien inférieure à celle prévue par les domaines et fixée en première instance. Par conséquent, la société a formé un pourvoi en cassation afin qu'il soit opéré une réévaluation de l'indemnité.

2. Autres opérations sur les délaissés

Le management a poursuivi ses travaux en vue de l'extinction de ses obligations liées aux contrats engagés dans les années 1990, sans pour autant avoir pu clôturer de sujets majeurs en 2024. Les provisions liées à ses opérations n'ont pas connu d'évolution majeure.

Règles et méthodes comptables

1. Référentiel comptable :

Les comptes annuels de GIAT sont établis conformément aux dispositions du Code de Commerce et au plan comptable général.

Les conventions générales comptables ont été appliquées dans le respect du principe de prudence, conformément aux hypothèses de base :

- Continuité de l'exploitation,
- Permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre,
- Indépendance des exercices,

2. Informations relatives aux changements de méthodes et de présentation :

Néant.

3. Règles et Méthodes Comptables :

a. Frais de recherche et développement :

Les frais de recherche et développement sont maintenus dans les charges de l'exercice, sauf circonstances particulières.

b. Immobilisations incorporelles :

Les immobilisations incorporelles sont amorties suivant le mode linéaire en appliquant les taux suivants :

- Frais d'établissement : 100 %
- Concessions brevets / droits similaires : 5 à 20 %
- Autres immobilisations incorporelles (logiciels) : 25 à 100 %

Les concessions, brevets, licences, marques et fonds commerciaux correspondent à des actifs incorporels acquis, et sont amortis sur leur durée d'utilisation prévisible.

c. Immobilisations corporelles :

La valeur brute des immobilisations corporelles correspond à leur valeur d'entrée dans le patrimoine, c'est-à-dire à leur coût d'acquisition ou à leur coût de production. La valeur nette comptable des immobilisations correspond à leurs valeurs brutes diminuées des amortissements.

Les composants d'une immobilisation corporelle sont amortis en fonction de leur durée réelle d'utilisation par l'entreprise.

Les amortissements sont calculés suivant le mode linéaire. Les taux appliqués au prorata temporis (à l'exception des frais d'établissement) sont détaillés dans le tableau ci-dessous :

Terrains, agencements et installations	10%
Constructions :	
Bâtiments	2 à 5 %
Infrastructures	10%
Installations techniques & matériels et outillages industriels	10 à 30%

Matériels et outillages industriels	10 à 20%
Autres immobilisations corporelles	10 à 20%

A la fin de chaque exercice, la société apprécie s'il existe un indice interne ou externe quelconque montrant qu'une immobilisation corporelle ou incorporelle a perdu notablement de la valeur. Les immobilisations corporelles et incorporelles amortissables font l'objet d'un test de dépréciation dès lors qu'un indice interne ou externe de perte de valeur est décelé. Si la perte de valeur est avérée, une dépréciation est constatée et le plan d'amortissement potentiellement revu en conséquence.

d. Immobilisations financières

La valeur brute est évaluée au coût d'achat historique d'entrée dans le patrimoine hors frais accessoires. Pour les sociétés contrôlées et les participations faisant partie d'une stratégie durable de la société, la valeur d'inventaire est appréciée d'après la valeur d'usage; cette dernière est déterminée en fonction de l'actif net ré-estimé de la filiale, de sa rentabilité et de ses perspectives d'avenir. Lorsque la valeur d'usage est inférieure à la valeur d'inventaire, une dépréciation est constituée à hauteur du montant de cette différence.

e. Créances :

Les créances sont valorisées à leur valeur nominale. Une dépréciation est comptabilisée lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur comptable. Une dépréciation des créances clients est constituée lorsqu'un risque de non-recouvrement est identifié.

f. Opérations en devises :

Les charges et produits en devises sont enregistrés pour leur contre-valeur à la date de l'opération au cours Banque de France fin de mois ou au cours des couvertures de change mises en place. Les dettes et créances non couvertes et les disponibilités en monnaies étrangères figurent au bilan pour leur contre-valeur en euro au cours de fin d'exercice.

La différence résultant de la valorisation à ce dernier cours des dettes et créances en devises est portée au bilan en « écart de conversion ». Les pertes latentes de change non compensées font l'objet d'une provision pour risques.

g. Provisions :

Un passif est une obligation à l'égard d'un tiers dont il est probable ou certain qu'elle provoquera une sortie de ressources sans contrepartie au moins équivalente attendue de celle-ci.

Une provision est un passif dont l'échéance ou le montant ne sont pas fixés de façon précise.

h. Estimations et jugements comptables déterminants :

La préparation des comptes de la société Giat Industries conduit à procéder à des estimations et à retenir des hypothèses qui ont des incidences sur l'évaluation des résultats, des actifs et des passifs. Ces hypothèses comportent, en raison de leur nature, une certaine part d'incertitude.

Les estimations et les hypothèses sous-jacentes sont réalisées à partir de l'expérience passée et d'autres facteurs considérés comme raisonnables au vu des circonstances. Elles servent ainsi de base à l'exercice du jugement rendu nécessaire à la détermination des valeurs comptables d'actifs et de passifs, qui ne peuvent être obtenues directement à partir d'autres sources.

Les estimations et hypothèses sous-jacentes sont réexaminées périodiquement.

i. Aspects environnementaux :

La société GIAT Industries, consciente de ses obligations et responsabilités d'ancien exploitant en lien avec la réglementation, continue de développer une politique environnementale en matière de dépollution des sols. Faisant suite à des cessations d'activités, des mesures de surveillance des eaux souterraines ont été poursuivies dans l'établissement de Bourges resté propriété de GIAT et pour sa responsabilité de dernier exploitant sur les sites ne lui appartenant plus de ST Chamond, St Etienne, Bourges, Cusset et Bellerive sur Allier.

j. Honoraires des commissaires aux comptes :

Cette information est mentionnée dans les états financiers consolidés du Groupe GIAT.

Evènements postérieurs au 31 Décembre 2024

Néant.

INFORMATIONS COMPLEMENTAIRES

GIAT
31/12/2024

Immobilisations

(données en K€)

Cadre A	IMMOBILISATIONS	Valeur brute au début de l'exercice	Augmentations	
			Réévaluation	Acqu. et apports
Frais d'établissement et de développement (I)		0	0	0
Autres postes d'immobilisations incorporelles (II)		38	0	0
Terrains		11 684	0	0
Constructions	Sur sol propre	16	0	0
	Sur sol d'autrui	0	0	0
	Installations générales, agencements et aménagements des constructions	0	0	0
Installations techniques, matériel et outillage industriels		0	0	0
Autres immobilisations corporelles	Installations générales, agencements, aménagements divers	0	0	0
	Matériel de transport	0	0	0
	Matériel de bureau et mobilier informatique	0	0	0
	Emballages récupérables et divers	0	0	0
Immobilisations corporelles en cours		0	0	0
Avances et acomptes		0	0	0
TOTAL (III)		11 701	0	0
Participations évaluées par mise en équivalence		0	0	0
Autres participations		416 796	0	0
Autres titres immobilisés		0	0	0
Prêts et autres immobilisations financières		146	0	0
TOTAL (IV)		416 942	0	0
TOTAL GÉNÉRAL (I + II + III + IV)		428 680	0	0

Cadre B	IMMOBILISATIONS	Diminutions		Valeur brute à la fin de l'exercice	Réévaluation
		Virement	Cession		Valeur d'origine
Frais d'établissement et de développement (I)		0	0	0	0
Autres postes d'immobilisations incorporelles (II)		0	38	0	0
Terrains		0	6 379	5 305	0
Constructions	Sur sol propre	0	0	16	0
	Sur sol d'autrui	0	0	0	0
	agencements et aménagements des	0	0	0	0
Installations techniques, matériel et outillage industriels		0	0	0	0
Autres immobilisations corporelles	agencements, ..	0	0	0	0
	Matériel de transport	0	0	0	0
	Matériel de bureau et mobilier informatique	0	0	0	0
	Emballages récupérables et divers	0	0	0	0
Immobilisations corporelles en cours		0	0	0	0
Avances et acomptes		0	0	0	0
TOTAL (III)		0	6 379	5 321	0
Participations évaluées par mise en équivalence		0	0	0	0
Autres participations		0	0	416 796	0
Autres titres immobilisés		0	0	0	0
Prêts et autres immobilisations financières		0	85	61	0
TOTAL (IV)		0	85	416 857	0
TOTAL GÉNÉRAL (I + II + III + IV)		0	6 502	422 178	0

Amortissements

(données en K€)

Données en K€

Cadre A		SITUATION ET MOUVEMENTS DES AMORTISSEMENTS DE L'EXERCICE			
Immobilisations amortissables		Début d'exercice	Augment.	Diminutions	Fin de l'exercice
Frais d'établissement et de développement (I)		0	0	0	0
Fonds commercial		0	0	0	0
Autres postes d'immobilisations incorporelles (II)		38	0	38	0
TOTAL I		38	0	38	0
Terrains		505	9	68	446
Constructions	Sur sol propre	8	1	0	8
	Sur sol d'autrui	0	0	0	0
	Installations générales, agencements	0	0	0	0
Installations techniques, matériels et outillages		0	0	0	0
Autres immo. corporelles	Installations générales, agencements divers	0	0	0	0
	Matériel de transport	0	0	0	0
	Matériel de bureau, informatique et mobilier	0	0	0	0
	Emballages récupérables et divers	0	0	0	0
TOTAL IMMOBILISATIONS CORPORELLES (II)		512	10	68	454
TOTAL GENERAL (I + II)		550	10	106	454

Cadre B		VENTILATION DES MOUVEMENTS AFFECTANT LA PROVISION POUR AMORTISSEMENTS DEROGATOIRES					
Immos	DOTATIONS			REPRISES			Fin de l'exercice
	Différentiel de durée	Mode dégressif	Amort fiscal exceptionnel	Différentiel de durée	Mode dégressif	Amort fiscal exceptionnel	
Frais étab	0	0	0	0	0	0	0
Fonds comm.	0	0	0	0	0	0	0
Autres	0	0	0	0	0	0	0
TOTAL I	0	0	0	0	0	0	0
Terrains	0	0	0	0	0	0	0
Constructions :							
sol propre	0	0	0	0	0	0	0
sol autrui	0	0	0	0	0	0	0
install.	0	0	0	0	0	0	0
Autres immobilisations :							
Inst. techn.	0	0	0	0	0	0	0
Inst gén.	0	0	0	0	0	0	0
M.Transport	0	0	0	0	0	0	0
Mat bureau.	0	0	0	0	0	0	0
Emball.	0	0	0	0	0	0	0
CORPO.	0	0	0	0	0	0	0
Acquis. de titres	0			0			0
TOTAL		0	0	0	0	0	0

Cadre C		Début de l'exercice	Augment.	Diminutions	Fin de l'exercice
Frais d'émission d'emprunt à étaler		0	0	0	0
Primes de remboursement des obligations		0	0	0	0

Immobilisations financières

La participation résiduelle correspond aux titres de KNDS NV à 50% pour 416 796 K€.

(données en K€)

Sociétés	Capital Social	Capitaux propres	% détenu	Avals et cautions	Chiffre d'affaires	Résultat Net
KNDS NV	300 000	1 145 699	50%	65 000	0	238 665

Variation des capitaux propres

(données en K€)

CAPITAUX PROPRES	Ouverture	Augment.	Diminut.	Distribut. Dividendes	Affectation du résultat N-1	Apports et fusions	Clôture
Capital social ou individuel	10 000						10 000
Primes d'émission, de fusion, d'apport,	0						0
Ecart de réévaluation	0						0
Réserve légale	1 000						1 000
Réserves statutaires ou contractuelles	0						0
Réserves réglementées	0						0
Autres réserves	0						0
Report à nouveau	28 772			65 984	426 621		389 408
Résultat de l'exercice	426 621	76 379	-426 621				76 379
Subventions d'investissement	0						0
Provisions réglementées	0						0
TOTAL CAPITAUX PROPRES	466 392	76 379	-426 621	65 984	426 621	0	476 786

Le capital social se compose de 666 666 actions de 15 euros et s'élève à 9 999 990 euros.

L'Assemblée Générale Ordinaire du 31 mai 2024 a décidé d'affecter le résultat 2023 pour 426 621 K€ en report à nouveau et a acté une distribution de dividendes pour 65 984 K€.

De ce fait, le solde du report à nouveau est désormais porté à 389 408 K€.

Provisions inscrites au Bilan

(données en K€)

Nature des provisions	Début de l'exercice	Dotations	Reprises utilisées	Reprises non utilisées	Fin de l'exercice
Provisions gisements miniers et pétroliers	0	0	0	0	0
Provisions investissements	0	0	0	0	0
Provisions pour hausse des prix	0	0	0	0	0
Amortissements dérogatoires	0	0	0	0	0
- Dont majorations exceptionnelles de 30%	0	0	0	0	0
Provisions implantation étranger avant 1.1.1992	0	0	0	0	0
Provisions Implantation étranger après 1.1.1992	0	0	0	0	0
Provisions pour prêts d'installation	0	0	0	0	0
Autres provisions réglementées	0	0	0	0	0
TOTAL (I)	0	0	0	0	0
Provisions pour litige	0	0	0	0	0
Provisions pour garanties	33 141	0	0	0	33 141
Provisions pour pertes sur marchés à terme	0	0	0	0	0
Provisions pour amendes et pénalités	0	0	0	0	0
Provisions pour pertes de change	0	0	0	0	0
Provisions pour pensions	0	0	0	0	0
Provisions pour impôts	0	0	0	0	0
Provisions pour renouvellement des immobilisations	0	0	0	0	0
Provisions pour gros entretien	0	0	0	0	0
Provisions pour charges soc et fisc sur congés à payer	0	0	0	0	0
Autres provisions pour risques et charges	19 953	1 974	3 003	138	18 786
TOTAL (II)	53 094	1 974	3 003	138	51 927
Provisions sur immos incorporelles	0	0	0	0	0
Provisions sur immos corporelles	0	0	0	0	0
Provisions sur titres mis en équivalence	0	0	0	0	0
Provisions sur titres de participations	0	0	0	0	0
Provisions sur autres immos financières	0	0	0	0	0
Provisions sur stocks	0	0	0	0	0
Provisions sur comptes clients	278	0	62	0	216
Autres provisions pour dépréciations	0	0	0	0	0
TOTAL (III)	278	0	62	0	216
TOTAL GENERAL (I + II + III)	53 372	1 974	3 065	138	52 143
Dont dotations et reprises d'exploitation		1 974	3 202		
Dont dotations et reprises financières		0	0		
Dont dotations et reprises exceptionnelles		0	0		
dépréciations des titres mis en équivalence					0

Provision pour charges

Les reprises de provisions pour dépollution et démantèlement portent sur huit sites mais essentiellement sur celui de Bourges.

Chiffre d'affaires - Résultat Financier & Exceptionnel

(données en K€)

Le chiffre d'affaires est de 2K€ et correspond à des refacturations à KNDS.

EXCEPTIONNEL	Exercice N
Produits financiers de participations	75 984
Produits des autres valeurs mobilières et créances de l'actif immobilisé	0
Autres intérêts et produits assimilés	4 326
Reprises sur provisions et transferts de charges	0
Différences positives de change	20
Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement	0
Total des produits financiers (V)	80 330
Dotations financières aux amortissements et provisions	0
Intérêts et charges assimilées	0
Différences négatives de change	1
Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement	0
Total des charges financières (VI)	1
RÉSULTAT FINANCIER	80 329

Les dividendes encaissés proviennent de KNDS.

COMPTE DE RESULTAT FINANCIER	Exercice N
Produits exceptionnels sur opérations de gestion	0
Produits exceptionnels sur opérations en capital	6 049
Reprises sur provisions et transferts de charges	0
Total des produits exceptionnels (VII)	6 049
Charges exceptionnelles sur opérations de gestion	0
Charges exceptionnelles sur opérations en capital	6 311
Dotations exceptionnelles aux amortissements et provisions	0
Total des charges exceptionnelles (VIII)	6 311
RÉSULTAT EXCEPTIONNEL (VII - VIII)	-262

Charges à payer et Produits à recevoir

(données en K€)

Charges à payer

Charges à payer	Montant
Emprunts obligataires convertibles	0
Autres emprunts obligataires	0
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit	0
Emprunts et dettes financières divers	0
Avances et acomptes reçus sur commandes en cours	0
Dettes Fournisseurs et Comptes rattachés	82
Dettes fiscales et sociales	2
Dettes sur immobilisations et Comptes rattachés	0
Autres dettes	0
Total	84

Produits à recevoir

	Montant
Créances rattachées à des participations	0
Autres immobilisations financières	0
Créances clients et comptes rattachés	0
Personnel et comptes rattachés	0
Sécurité sociale et autres organismes sociaux	0
Etat et autres collectivités publiques	0
Autres créances	0
Disponibilités	0
Total	0

Engagements hors bilan

(données en K€)

Catégorie d'engagement	31/12/2024	31/12/2023
Engagements donnés		
Cautions et Avals	2 642	2 484
Cessions immobilières		
Autres	65 000	65 000
I. Total engagements donnés	67 642	67 484
Engagements reçus		
Cautions et avals		
II. Total engagements reçus	0	0

Les avals et cautions liés aux contrats concernent des garanties au titre de contrats exports en USD.

GIAT a un engagement de 65 M€ correspondant à une contre-garantie octroyée à la société KNDS dans le cadre des apports en 2015 du Groupe Nexter. Cette contre-garantie couvre le risque de défaut de paiement par une société externe du remboursement des coûts engagés par Nexter en réponse aux obligations environnementales de sociétés acquises par Nexter auprès de cette société externe.

Fiscalité différée

(données en K€)

Libellé	31/12/2024	31/12/2023
Bases d'accroissement de la dette future d'impôt		
Provisions réglementées	0	0
Subventions d'investissement	0	0
Ecart d'évaluation négatif des titres d'O.P.V.C.M		
Ecart de conversion Actif	0	0
Autres charges déduites d'avance		
Plus values à long terme en sursis d'imposition		
Total bases d'accroissement de la dette future d'impôt	0	0
Total passif d'impôt futur	0	0
Bases d'allègement de la dette future d'impôt		
Amortissements des logiciels		
Pertes potentielles sur contrat à long terme		
Provisions pour retraites et obligations similaires	0	0
Autres risques et charges provisionnés	35 629	33 871
Charges à payer	216	278
Ecart d'évaluation positif des titres d'O.P.V.C.M		
Ecart de conversion Passif	0	0
Autres produits taxés d'avance		
Déficits reportables fiscalement	255 688	259 483
Total bases d'allègement de la dette future d'impôt	291 534	293 632
Total actif d'impôt futur	72 883	73 408
Situation nette	72 883	73 408

Dont taux normal d'impôt sur les sociétés :	25,00%	25,00%
Contribution sociale sur l'impôt :	3,30%	3,30%
Contribution exceptionnelle sur l'impôt :	10,70%	10,70%

Depuis le 1er janvier 2023, la Société a mis fin au régime de fiscalité de groupe dit régime d'intégration fiscale.

Le solde de déficit reportable à fin 2024 est de 255,7 M€.

Identité de la société mère consolidant les comptes de la société

La société GIAT établit des comptes consolidés.

